

<b>CANADA</b>		<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE</b>	
PROVINCE DE QUÉBEC		<b>CONFÉRENCE DE GESTION</b>		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL			Référé de	Salle prévue	Date
No : 500-06-001026-190					Le 26 février 2020
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

Demandeur SHAY ABICIDAN		<b>Procureur(s)</b> Me Joey Zukran <a href="mailto:jzukran@lpclex.com">jzukran@lpclex.com</a> LPC Avocat inc.	
Présent		Présent	

Défenderesse TURO INC.		<b>Procureur(s)</b> Me Paule Hamelin <a href="mailto:Paule.hamelin@gowlingwlg.com">Paule.hamelin@gowlingwlg.com</a> Me Émilie Bolduc <a href="mailto:emilie.bolduc@gowlingwlg.com">emilie.bolduc@gowlingwlg.com</a> Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	
Présente		Présente	

Nature de la cause <b>Action collective</b>
--

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
	<b>CONFÉRENCE DE GESTION</b>

Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg	Interprète _____	Sténographe _____
--	---------------------	----------------------

#### ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
				14:30	14:41

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

#### HEURE

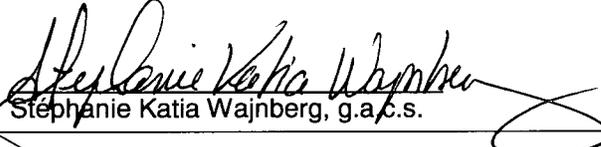
14:30	<b><u>OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE GESTION</u></b> Identification des avocats
14:30	Le Tribunal s'adresse aux avocats (moyens préliminaires)
14:31	Me Hamelin s'adresse au Tribunal (délai additionnel pour aviser le Tribunal de leur intention quant à la présentation d'une demande de dépôt d'une preuve appropriée)
14:33	Me Zukran s'adresse au Tribunal (échancier)
14:33	Le Tribunal <b>FIXE au 31 mars 2020</b> la date limite pour la communication par la défenderesse de la demande pour permission de déposer une preuve appropriée ainsi que ses notes et autorités
14:34	Le Tribunal <b>FIXE au 14 avril 2020</b> la date limite pour la communication par la demanderesse de ses notes et autorités en contestation de la demande pour permission de déposer une preuve appropriée

<b>CANADA</b>		<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE</b>	
PROVINCE DE QUÉBEC		<b>CONFÉRENCE DE GESTION</b>		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL			Référé de	Salle prévue	Date
No : 500-06-001026-190					Le 26 février 2020
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

- 14:35 Le Tribunal **FIXE** au **5 juin 2020** la date d'audition sur la demande d'autorisation pour une durée maximale d'une journée
- 14:36 Le Tribunal **FIXE** au **15 mai 2020** la date limite pour la communication par la demanderesse des notes et autorités au soutien de la demande d'autorisation
- 14:36 Le Tribunal **FIXE** au **29 mai 2020** la date limite pour la communication par la défenderesse des notes et autorités à l'encontre de la demande d'autorisation
- 14:39 Le Tribunal demande aux parties de lui transmettre les procédures, pièces et autorités par voie électronique en s'assurant de déposer également les originaux des procédures au dossier de la Cour

  
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

14:41 **FIN DE LA CONFÉRENCE DE GESTION**

  
Stéphanie Katia Wajnberg, g.a.c.s.